

**CONFÉRENCE DE HAUT NIVEAU
SUR L'EAU POUR L'AGRICULTURE ET L'ÉNERGIE EN AFRIQUE :
LES DÉFIS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE**

Syrte (Jamahiriya arabe libyenne)
15-17 décembre 2008

3^{ème} Réunion du Comité technique
Mercredi 16 juillet 2008 -- 15 h 30 – 16 h 45
Salle B-503

Projet de procès-verbal de réunion

Liste des participants

Parviz Koohafkan	NRL
Stefano Burchi	LEGN
Keith Wiebe	ESAC
Thomas Muenzel	TCIW
Walter Klemm	TCIE
Moujahed Achouri	FOMC
Olivier Dubois	NRCB
Hubert George	NRLA
Pasquale Steduto	NRLW
Karen Frenken	NRLW
Nicoletta Forlano	NRLW
Jean-Marc Faurès	NRLW
Carlos Garces	IPTRID, NRLW
Dominique Durlin	IPTRID, NRLW
Hervé Levite	IPTRID, NRLW
Maher Salman	IPTRID, NRLW
Claudia Casarotto	NRLW
Sourakata Bangoura	FAOSFC
Ines Beernaerts	FAORAF
Catherine Gaury	NRLW

La réunion

L'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), assurant la présidence du mécanisme interagences (ONU-Eau), et en étroite collaboration avec l'Union africaine (UA), la Banque africaine de développement (BAfD) et la Commission économique pour l'Afrique (CEA) organise une conférence internationale ayant pour thème « L'Eau pour l'agriculture et l'énergie en Afrique : les défis du changement climatique ». La Conférence se tiendra à Syrte (Jamahiriya arabe libyenne) du 15 au 17 décembre 2008.

Le but principal de la Conférence sera d'examiner les questions des ressources en eau en Afrique dans un contexte marqué d'une part par la croissance de la demande en eau des secteurs de l'agriculture de l'énergie, d'autre part par les défis du changement climatique. En particulier, l'objectif de la Conférence sera de regrouper les dossiers de l'eau et ceux d'énergie en vue d'analyser comment les pays africains peuvent bénéficier de synergies entre ces deux secteurs en matière d'investissements.

Des réunions préliminaires ont eu lieu en Éthiopie, qui ont permis de rencontrer des représentants de l'Union africaine et de la Commission économique pour l'Afrique auprès de la Banque africaine de développement et de la Libye; l'une de ces réunions a permis de rencontrer les ministres l'autre d'effectuer une visite aux installations de la Conférence à Syrte.

Le Comité directeur a été constitué et s'est réuni pour la première fois à Rome le 5 juin, à l'occasion de la Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale : enjeux du changement climatique et de la bioénergie. Un Secrétariat exécutif et un Comité technique ont été créés, qui se réunissent régulièrement pour préparer la Conférence. Une Note conceptuelle est disponible et peut être diffusée, le site Web est presque achevé.

À l'heure actuelle, la Conférence se situe au niveau ministériel, et la lettre aux ministres de l'énergie, des eaux et de l'agriculture a déjà été adressée. Le président libyen invitera les chefs d'État des pays africains, en fonction de leurs vues sur le projet de conférence. La Conférence sera axée sur l'Afrique; est cependant prévue la participation d'institutions non africaines, comme la Commission de l'Union européenne.

Concernant la source de financement, le Gouvernement libyen s'est engagé à pourvoir un financement d'un million de dollars et l'approbation d'un PCT de 445 000 dollars est presque acquise.

Concernant la structure de la Conférence, il a été précisé que :

- Pour l'heure, les rapports nationaux, doivent être produits uniquement par des pays africains; cependant; en cas d'expériences réalisées dans d'autres pays qui seraient applicables à l'Afrique, un rapport national extérieur pourrait se justifier.
- La préparation du Salon des technologies de l'eau devrait se poursuivre.
- La structure articulée sur les cinq thèmes convenus, et présentée dans la Note conceptuelle, demeure valide.
- La Conférence sollicitera la participation de représentants d'ONG et de la société civile. Sachant que la Conférence ne peut accueillir un nombre trop important de participants, seront organisées des réunions avec la société civile durant la période précédant la Conférence.

La Conférence se déroulera dans un contexte marqué par une crise alimentaire, elle-même provoquée par la flambée des prix des produits alimentaires, et fournira donc l'occasion de débattre de projets de maîtrise des eaux dans le cadre du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA). L'initiative NEPAD-CAADP a été présentée à la Conférence de Syrte 2004, ainsi que dans la déclaration finale des pays africains s'engageant en mettre en oeuvre les programmes relatifs à l'eau.

La Conférence envisagera trois plans d'intervention :

1. le plan des villages, en s'attachant plus particulièrement à la collecte des eaux, à l'irrigation de très petite échelle, etc.;
2. la requalification ou remise en état de dispositifs d'irrigation et barrages existants;
3. les transferts d'eau aux niveaux national, régional et international. Le cas du lac Tchad et des transferts d'eau depuis le fleuve Congo en vue de réalimenter le bassin ont été inscrits à

l'ordre du jour par la Libye et le Directeur général. Des études de faisabilité ont également été entreprises, et l'un des buts de la Conférence sera de se pencher sur elles.

La Conférence internationale travaillera sur deux plans :

- Celui des débats, devant permettre aux participants de débattre et de mettre en commun leur compréhension de la situation.
- Celui de la mobilisation des ressources, où devra être soulignée la nécessité d'obtenir des engagements d'investissements internationaux dans l'eau pour l'agriculture et l'énergie.

Le Directeur général a expressément souhaité que soit privilégié le second aspect de conférence; et l'engagement pris lors de la Conférence de juin à la FAO pourrait être l'occasion de rediriger certains financements promis en direction de projets agricoles en Afrique. Le Directeur général croit en la possibilité de présenter un portefeuille de projets de programmes destinés à rediriger les ressources des bailleurs de fonds. Et cela pourrait se faire en résonance avec le plan de l'initiative sur la flambée des prix alimentaires, qui se décompose en plusieurs étapes :

1. Des mesures immédiates pour la prochaine saison de plantation : procurer des engrais et des semences aux paysans qui ont perdu leurs ressources.
2. Des plans d'action à moyen terme visant la construction et la requalification d'infrastructures hydrauliques.
4. Le stockage des céréales en vue de conserver la production.
5. Les possibilités de l'agro-industrie.

Les réunions au haut niveau des directions qui se sont tenues au cours des semaines passées ont fourni certaines indications claires : au vu du temps limité dont on dispose pour l'organisation de la Conférence, il serait de la haute importance d'instaurer une liaison avec la Division du centre d'investissement (TCI), la Division de l'assistance aux politiques et de la mobilisation des ressources (TCA) et le Département du développement économique et social, concernant plus particulièrement les plans d'investissements déjà en place ou proposés par la FAO. De manière spécifique, la contribution du Département du développement économique et social sera déterminante compte tenu des travaux déjà effectués pour le calcul des investissements requis en agriculture.

Les matériaux servant à l'élaboration des projets et programmes ont déjà été produits, à savoir Profils de projets d'investissement bancable, Programmes nationaux d'investissement à moyen terme, Programmes nationaux pour la sécurité alimentaire, et ceux d'autres sources. Mais il reste à effectuer les études de synthèse, actualisation et remaniement des informations disponibles à la FAO, à la Banque mondiale et auprès des institutions internationales spécialisées dans l'eau. Concernant par ailleurs l'énergie, les ressources disponibles à la FAO ne sont pas suffisantes et une forte participation de la Banque mondiale et du PNUD sera nécessaire.

La tâche à effectuer en vue de la Conférence consiste à passer en revue les Profils de projets d'investissement bancable (BIPP), entre autres projets, quand aux contributions portant sur la manière d'opérationnaliser cette tâche, elles doivent être fournies par le TCI en même temps que toutes informations concernant les BIPP. Le TCI suggère de mobiliser les bureaux régionaux et sous-régionaux afin de recueillir un nombre suffisant de projets pour pouvoir organiser des ateliers nationaux ou régionaux. Il existe déjà une liste des BIPP par secteur et la plupart des pays disposent d'au moins un projet centré sur les ressources en eau. La plupart des projets sont achevés et certains d'entre eux donnent lieu à des activités complémentaires; mais pour pouvoir constituer des informations de meilleure qualité et plus approfondie concernant leur mise en oeuvre, il serait utile d'entrer en rapport avec les gouvernements nationaux et les représentants de la FAO, lesquels préparent à échéance régulière un rapport destiné à dégager les domaines prioritaires les ressources nécessaires.

Il serait ainsi possible d'engager différentes démarches :

- prendre contact avec les gouvernements nationaux afin de recueillir des informations sur leurs projets et programmes prioritaires nationaux en préparation, en élaborant un modèle de propositions de projets;
- prendre contact avec les représentants de la FAO en vue de réunir des informations sur les projets prioritaires relevant du PDDAA;
- prendre contact avec les institutions qui promeuvent et ont conçu les divers projets.

En particulier, des sources d'informations supplémentaires peuvent être dégagées à travers le NEPAD (points focaux régionaux), l'Union africaine, l'ONU-Eau, et la Commission économique pour l'Afrique.

Il est nécessaire en outre de prendre contact avec la Banque islamique de développement, le Gouvernement espagnol, la Banque africaine de développement et l'Union européenne qui, étant les grands bailleurs de fond dans le domaine de la maîtrise des eaux, peuvent disposer d'informations utiles concernant les projets en cours. Un consultant sera engagé en vue de dresser l'état des lieux des projets menés dans divers pays africains.

Les transferts d'eau en direction du lac Tchad constitueront un des thèmes centraux de la Conférence; ils feront l'objet d'une table ronde et éventuellement d'une étude de cas; mais il en ira de même d'autres bassins tels ceux du Nil, de l'Okavango, etc., susceptibles de fournir la matière d'études de cas et de propositions. Bien que ce thème puisse être considéré comme diviseur, la production des documents y afférents incombera à la Commission du bassin du lac Tchad, laquelle a déjà lancé une étude de faisabilité sur le projet de transfert d'eau en direction du lac Tchad. Il serait intéressant en outre de se pencher sur l'accès à l'eau et sur les transferts d'énergie comme solution de remplacement aux transferts d'eau, lesquels font objet de controverses.

La question de la production et de l'exploitation d'énergie sera analysée sous divers aspects :

- comment constituer une synergie entre les usages de l'eau par l'agriculture et la production d'énergie ? Une démarche possible consisterait à dresser l'inventaire des barrages existants et de s'intéresser aux zones où existe la possibilité de mettre en oeuvre de nouveaux barrages.
- quel type d'énergie est nécessaire pour développer le secteur agricole (question des dispositifs élévatoires)?
- concurrence entre l'eau et l'énergie, s'agissant en particulier de la production de biocarburants. Certains travaux ont déjà été effectués à l'occasion de la Conférence de haut niveau du mois de juin. Il a également été suggéré d'envisager la question des nouvelles concessions foncières destinées à la production de biocarburants; l'absence ou la rareté des données disponibles sur ce sujet constituent toutefois un problème majeur.

Un des axes de travail spécifiques sera donc à cet égard la génération hydroélectrique, et plus particulièrement les petits projets hydroélectriques, la construction de barrages et le conflit entre agriculture et production hydroélectrique.

Par ailleurs le Département des forêts produira une contribution à la Conférence, éventuellement sous la forme d'une étude de cas portant sur les usages de l'eau en amont et en aval et sur la qualité des eaux. Une étude sur l'hydrologie forestière pourrait également présenter un intérêt pour la Conférence.

Le cas de l'Afrique de l'Ouest fournit un aperçu éclairant de ce que peuvent être les études de cas. Le thème central de ces études est généralement celui des eaux de surface, cependant que, s'agissant de cette région, on constate un défaut évident de connaissance des eaux souterraines et que, dans le contexte particulier du changement climatique, il convient de formuler un plan d'exploitation des eaux souterraines. Les projets d'investissement sont une bonne chose mais une stratégie est également nécessaire.

L'une des premières choses à faire est de se pencher sur les actes des trois conférences régionales qui se sont tenues ou qui doivent se tenir sur le secteur agricole :

1. ICID - Deuxième Conférence régionale africaine sur la contribution de l'agriculture pluviale et de l'agriculture irriguée à la lutte contre la pauvreté à travers l'accroissement de la productivité en Afrique (6 - 9 novembre 2007, Glenburn Lodge, Johannesburg, Afrique du Sud);
2. FAO - 25^{ème} Conférence régionale pour l'Afrique (Nairobi, Kenya, 16 -- 20 juin 2008).
3. UNECA - 3^{ème} Conférence régionale sur l'hydraulique agricole en Afrique de l'Est et australe (Addis-Abeba, Éthiopie- 5-19 septembre 2008) sur le thème : l'investissement en hydraulique agricole rapporte.

